

Département  
Lot et Garonne

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres  
du conseil : 9

En exercice : 9

Qui ont pris part à  
la réunion : 6

Date de  
convocation :  
11 juin 2025

SÉANCE DU MERCREDI 18 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix - huit juin à dix-sept heures trente, se sont réunis en séance, les membres du Conseil d'Administration au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Étaient présents : 6

MM. Christian GIRARDI, Catherine LARRIEU, Mme Brigitte LEVEUR, Bernadette CAPDEVILLE, Claudette PICARD, Danièle POLONI.

Objet de la  
délibération

Étaient absents : 3

Mme Valérie BIDEt, Mme Annick PAPON, M. Dominique REAU.

Finances

Pouvoirs de vote : 1

Mme Valérie BIDEt à Mme Bernadette CAPDEVILLE

Attribution de  
secours d'urgence

Assistaient également à la séance :

MM. Martine BEVILACQUA - Directrice du CCAS-, Flora BOULBES - Agent social-.

Secrétaire de séance : Mme Martine BEVILACQUA

ΦΦΦΦΦΦΦΦ

Publié le

Vu le code de l'action sociale et des familles,  
Considérant la situation précaire de certaines familles et personnes sur la commune, Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration que [REDACTED]  
[REDACTED] vivant seule, domiciliée sur la commune d'Aiguillon, se trouve en difficulté.

Au vu de son budget fragile, Mme BOULBÈS, agent sociale, demande au Centre Communal d'Action Sociale une aide financière d'urgence d'un montant de 200 € pour participer au paiement d'une facture d'électricité.

## AR Prefecture

047-264700048-20250618-2025\_018-DE  
Reçu le 26/06/2025

Après en avoir délibéré,  
le Conseil d'Administration  
décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER l'attribution d'une aide financière  
d'un montant de 200€.

Cette aide sera versée directement au fournisseur ENI.  
(Référence Client :0022725788)

Fait et délibéré, les jours, mois et an que  
dessus,  
Pour copie conforme,

Le Président,  
Christian GIRARDI

